

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL LEROY-BEAULIEU

Le mouvement de la population en France pendant l'année 1878

Journal de la société statistique de Paris, tome 21 (1880), p. 115-121

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1880__21__115_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1880__21__115_0)

© Société de statistique de Paris, 1880, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1878.

Nous reproduisons ci-après, d'après le *Journal officiel* du 25 février, le tableau par département du mouvement de la population de la France pendant l'année 1878.

Il en ressort cette conclusion fâcheuse que le nombre déjà si faible des naissances a éprouvé une nouvelle diminution; et comme, d'un autre côté, il y a eu une augmentation assez sensible dans le nombre des décès, l'accroissement de notre population, qui avait été en 1877 de 142,622, n'est plus en 1878 que de 98,141 habitants.

Ajoutons que le nombre des mariages qui, en 1877, était descendu à 278,094, — c'est le chiffre le plus bas qu'on eût atteint jusqu'alors, — ne s'est accru en 1878 que de 1,556, situation qu'on peut considérer comme stationnaire si l'on tient compte de l'accroissement qui, dans l'intervalle, s'est produit dans l'effectif de la population. Il n'y a pas à espérer dès lors que la natalité s'améliore en 1879.

Comme les deux années qui nous occupent offrent, à certains égards, un caractère exceptionnel, nous croyons devoir compléter ces indications en comparant, à dix années d'intervalle, la période quinquennale qui s'arrête à 1878, avec la période 1864-1868.

On se rendra mieux compte ainsi de l'influence que les mouvements de l'état civil ont pu avoir sur les progrès de notre population.

Première période (1864-1868).

ANNÉES.	POPULATION.	NAISSANCES			DÉCÈS.	MARIAGES.
		légitimes.	naturelles.	Total.		
1864	37,865,818	929,980	75,900	1,005,880	860,330	299,579
1865	38,011,368	928,749	77,004	1,005,753	921,887	299,242
1866	38,167,064	929,580	76,678	1,006,258	884,573	303,634
1867	38,188,749	931,010	76,745	1,007,755	866,887	300,333
1868	38,329,617	909,180	74,960	984,140	922,038	301,225
	38,112,523	925,700	76,257	1,001,957	891,143	300,803

Deuxième période (1871-1878).

1874	36,459,749	885,358	69,294	954,652	781,709	303,113
1875	36,638,163	884,099	66,876	950,975	845,062	300,427
1876	36,905,788	899,376	67,306	966,682	834,074	291,393
1877	36,977,098	877,722	66,854	944,576	801,956	278,094
1878	37,119,720	869,536	67,781	937,317	839,176	279,650
	36,820,104	883,218	67,622	950,840	820,395	290,535

En effectuant les opérations indiquées par ce tableau, on trouve les rapports ci-après :

Accroissement de la population.

1864-1868	110,814 ou 0.29 par 100 habitants.
1874-1878	130,452 ou 0.35 —
1878	98,141 ou 0.26 —

Mariages (par 100 habitants).

1864-1868	0.79
1874-1878	0.78
1878	0.75

Natalité (naissances par 100 habitants).

1864-1868	2.63
1874-1878	2.56
1878	2.53

Mortalité (décès par 100 habitants).

1864-1868	2.34
1874-1878	2.23
1878	2.26

Enfants naturels (par 100 naissances).

1864-1868	7.61
1874-1878	7.11
1878	7.25

Il résulte de ces rapports qu'à dix années de distance la natalité a diminué, mais dans une proportion moindre que la mortalité, de sorte que notre population tend à s'accroître un peu plus rapidement que par le passé.

La proportion des enfants naturels est également en voie de diminution, et l'on peut en dire autant, quoique à un moindre degré, de celle des mariages.

Quant à l'année 1878, le taux de sa natalité est plus faible que celui de la période correspondante, tandis que la mortalité s'est relativement aggravée; mais ce qu'elle accuse nettement, c'est la diminution des mariages. Si cette diminution, qui se manifeste surtout depuis deux ans, se maintenait, les effets ne tarderaient pas à s'en faire sentir sur les autres mouvements de notre population.

A ces considérations sommaires qu'un rapide examen du tableau du mouvement de la population pendant l'année 1878 nous a amené à présenter et que *l'Économiste français* a accueilli dans ses colonnes, — son rédacteur en chef, M. Paul Leroy-Beaulieu, notre collègue de la Société de statistique, a jugé à propos d'ajouter quelques réflexions qui lui sont personnelles, et que nous croyons d'un trop haut intérêt pour en priver nos lecteurs.

T. L.

Voici l'article de M. Leroy-Beaulieu :

La Question de la population en France.

Il y a trois semaines (numéro du 28 février), nous avons publié le tableau du mouvement de la population en 1878. Il était accompagné de quelques réflexions sommaires et de quelques rapprochements du présent avec le passé. Il nous paraît utile de revenir avec plus de développements sur une question que, sans aucune métaphore, dans le sens le plus littéral, on peut appeler vitale. Que devient la France? que deviennent les Français? que seront-ils dans un siècle, dans deux, à côté de leurs voisins les Allemands, et au milieu de toutes ces races fécondes, les Anglais, les Américains, les Russes, les Chinois?

De son propre mouvement intérieur, c'est-à-dire sans tenir compte de l'émigration et de l'immigration, la population française augmente d'une centaine de mille âmes par année : 110,000 âmes en moyenne annuelle dans la période de 1864 à 1868, 130,000 âmes dans celle de 1874 à 1877, et enfin 98,141 âmes dans l'année 1878. Notre population devait s'élever dans le courant de cette année à 37,119,720 âmes; à la fin du siècle, au train actuel, elle atteindrait environ 40 millions d'habitants, mais l'Allemagne en aura alors probablement 55, la Russie plus de 100, les États-Unis une soixantaine.

Le mouvement de l'émigration et de l'immigration pourra modifier un peu ces résultats; il arrive en France plus d'étrangers qu'il ne part de chez nous de nationaux; l'élément exotique, qui est déjà si fort dans notre population, a naturellement une tendance à s'accroître. Belges, Allemands, Suisses, Italiens, nations d'une fécondité exubérante, déversent chez nous une partie de leur surplus. Les Espagnols, qui auraient beaucoup de place chez eux s'ils étaient bien administrés, affluent aussi dans nos départements méridionaux. Il y a aujourd'hui près d'un million d'étrangers en France; dans vingt ans, il y en aura probablement deux, peut-être davantage; et l'esprit perspicace peut deviner le jour, dans un siècle, deux siècles au plus, où Paris comptera dans son sein autant d'étrangers de toutes nationalités que de Français. Ce n'est pas là un fait sans conséquences graves au point de vue politique, au point de vue de nos mœurs, de notre caractère national, du maintien du type de la race. La race française, à la longue, deviendra hybride.

Ce qui fait qu'il y a encore un certain accroissement de la population française,

ce n'est pas le nombre des naissances, qui va toujours en diminuant, c'est le chiffre des décès qui est très-faible et le devient de plus en plus. Il n'est mort que 230,069 personnes en 1878, soit 2.26 p. 100 de la population ; les années précédentes, la mortalité était plus faible encore, puisqu'elle n'atteignait que 2.23 p. 100 : dans la période de 1864 à 1868, elle montait à 2.34 ; en 1861, 1862 et 1863, elle se rapprochait, il est vrai, de la proportion de 1874-1878. Il ne faut pas se féliciter outre mesure de cette réduction de la mortalité : elle a des causes diverses qui ne sont pas toutes heureuses : le développement de l'aisance générale, l'amélioration de l'hygiène, une éducation meilleure, des habitudes plus saines sont, à coup sûr, pour quelque chose dans l'amointrissement du nombre des décès ; nous voudrions croire aussi que les soins apportés à la plus tendre enfance, la surveillance des nouveau-nés mis en nourrice, n'y sont pas étrangers. Mais, d'autre part, l'une des causes de la faiblesse relative de la mortalité en France, c'est précisément le petit nombre des naissances ; nous avons très-peu d'enfants, par conséquent notre population se compose d'une plus forte proportion d'éléments résistants et moins sujets aux maladies.

Il est fort heureux que la mortalité soit faible chez nous, car la natalité décroît d'une manière effrayante. Le nombre des naissances n'a été que de 937,211 en 1878 ; c'est un chiffre inférieur à la moyenne des quatre dernières années, qui elle-même était beaucoup moindre que celle de la période 1864 à 1868. La natalité en 1878 a été de 2.53 par 100 habitants ; elle montait en moyenne à 2.56 de 1874 à 1878, à 2.63 de 1864 à 1868 ; elle s'élevait à 2.69 en 1863, à 2.65 en 1862 et à 2.69 en 1861 ; mais combien elle était plus grande au début de ce siècle !

Il y avait autrefois beaucoup plus de mariages, et pour chaque mariage beaucoup plus de naissances. En 1878, on n'a constaté que 279,892 mariages ; ce n'est que 1,798 de plus qu'en 1877 qu'on considérerait comme une année exceptionnelle. Au lendemain de la guerre, il y avait eu une recrudescence de mariages qui n'a malheureusement été que passagère : 352,754 mariages en 1872, 321,228 en 1873, 303,113 en 1874, 300,427 en 1875, et enfin 301,393 en 1876. Les années suivantes ont été les témoins d'une bien grande chute. Le chiffre annuel des mariages par 100 habitants, qui représentaient 0.79 dans la période de 1864 à 1868, qui était descendu à 0.78 dans la période de 1874 à 1878, ne représente plus que 0.75 pour cette dernière année considérée isolément.

Ce qui est surtout déplorable, c'est la réduction de la fécondité matrimoniale. Le nombre des naissances par mariage est aujourd'hui de 3.12 environ. Or, voici les rapports antérieurs :

Enfants légitimes (nés vivants) par mariage.

1800 à 1815.	3.93
1816 à 1830.	3.73
1831 à 1835.	3.48
1836 à 1840.	3.25
1841 à 1845.	3.21
1846 à 1850.	3.11
1851 à 1855.	3.10
1856 à 1860.	3.03
1861 à 1865.	3.08

Il n'y a pas eu aggravation, on le voit, depuis vingt ou trente années ; mais par comparaison avec le commencement du siècle, la décroissance est singulièrement

accentuée et regrettable. Encore doit-on dire que, si l'on exceptait la Bretagne et quelques départements du Centre ou du Midi qui sont sous le régime du mélayage, la proportion des enfants par mariage serait infiniment plus faible. Les petits bourgeois, d'une part, et plus encore les riches paysans, s'ingénient à n'avoir qu'un héritier, n'importe de quel sexe; la plupart ne vont pas plus loin. M. Baudrillart faisait ces jours derniers, à l'Académie des sciences morales et politiques, une lecture sur la population agricole de la Picardie. Il constatait ce fait curieux que, dans un canton rural, on avait compté le nombre d'enfants existants dans les familles des paysans réputés les plus riches, et qu'on était arrivé au total de 37 enfants pour 35 ménages.

La bourgeoisie riche est devenue, dans ces dernières années, moins stérile que la petite bourgeoisie et que les paysans aisés.

La fécondité, qui s'est réfugiée dans la population ouvrière, soutient encore un peu la natalité moyenne de la France; mais ôtez les ouvriers et les métayers, vous n'aurez pas 2 enfants par ménage.

Si les mariages diminuent en nombre et si la proportion des enfants par mariage a baissé notablement depuis soixante ans, cela ne veut pas dire que les naissances naturelles augmentent. Elles aussi sont stationnaires, ou plutôt vont également en diminuant. Le vice lui aussi redoute les charges de la paternité et sait les éviter. La population française ne voit même pas grossir comme réserve, à défaut des enfants légitimes, le nombre des enfants naturels. Il y a eu, en 1878, 67,912 naissances de cette dernière catégorie; c'est un millier de plus qu'en 1877, mais c'est moins qu'en 1874, moins aussi que dans la période de 1864 à 1868. La proportion des enfants naturels au total des naissances est de 7.25 en 1878; elle était de 7.11 dans la période de 1874 à 1878; de 7.61 de 1864 à 1868; elle s'élevait à 7.56 de 1856 à 1866, et à 7.28 de 1851 à 1856. N'allez pas croire le moins du monde que la diminution des naissances naturelles indique un retour à la continence et à la vertu: ce serait faire de la statistique un très-mauvais usage; une naissance naturelle n'est certainement pas un symptôme de bonne vie et mœurs, mais elle ne révèle cependant que des habitudes à demi vicieuses, si nous pouvons parler ainsi; un développement ultérieur du libertinage réduit les naissances naturelles elles-mêmes.

Le mouvement de la population en France n'est donc pas de nature à nous réjouir; il suggère plutôt des idées tristes et pénibles, telles que celles qui inspiraient, il y a quelques années, notre regretté maître et collaborateur, M. Léonce de Lavergne, dans une lettre que publia l'*Économiste français* et qui fit beaucoup de bruit.

Devons-nous nous écrier : *O tempora ! o mores !* Nous aurions sans doute quelques raisons pour le faire. Mais ne nous abandonnons pas aux lamentations qui sont inutiles. Il est certain que la France peut nourrir et fort bien nourrir beaucoup plus d'habitants : cinquante millions y seraient à l'aise, soixante même, surtout avec le développement du commerce extérieur et de l'exportation. Il est incontestable aussi qu'il vaudrait mieux que notre population se recrutât de son propre fonds, par ses propres ressources, au lieu de puiser sans cesse à l'immigration des Belges, des Allemands, des Suisses, des Italiens, des Espagnols, en introduisant dans son organisme une proportion de plus en plus forte d'éléments étrangers.

Les causes de cette lenteur de la progression de la population française sont très-nombreuses : tiennent-elles aux charges budgétaires et aux impôts, aux lois de succession, à un excès de prévoyance, ou plutôt à une vanité qui se déguise sous

l'aspect de la prévoyance ? On frémit, en tout cas, en pensant que si les habitudes de la petite bourgeoisie et des paysans aisés se répandaient chez les métayers et chez les ouvriers, non-seulement la population de la France n'augmenterait pas, mais elle diminuerait très-rapidement.

Que les charges d'impôts aient quelque influence sur la réduction des familles, on l'a souvent soutenu ; c'était notamment l'opinion de M. Léonce de Lavergne. Nous ne croyons pas, à vrai dire, que ce soit là une influence de premier ordre, puisqu'on voit pulluler les familles pauvres, et les familles riches presque s'éteindre. Néanmoins, les impôts sont incontestablement une cause de gêne et peuvent avoir dans certains cas quelque action sur le mouvement de la population. C'est encore là une raison pour réclamer le plus prompt dégrèvement possible des charges qu'on a établies depuis la guerre, et pour protester contre le gaspillage des finances et le retard de la conversion.

Les lois de succession peuvent entrer pour une part plus grande dans la lenteur de l'accroissement de la population française. Nous ne sommes pas de ceux qui considèrent la liberté de tester comme le seul remède à tous les maux sociaux ; mais nous pensons que cette liberté devrait être notablement élargie, que la réserve héréditaire devrait être réduite, que les articles du Code relativement au partage en nature doivent être refondus, que toutes les formalités successorales, tous les frais successoraux doivent être diminués. On a voulu empêcher le bourgeois, comme le paysan, de faire ce qu'on appelait jadis un aîné, c'est-à-dire d'avantager un de ses enfants ; on n'y a réussi qu'en partie. On peut toujours faire un aîné en supprimant les cadets ; c'est à ce beau résultat que s'ingénient une foule de familles françaises. Si des lois ont pour effet de pousser la plus grande partie de la population à s'efforcer de n'avoir qu'un enfant par famille, il faut avouer que ces lois, pour sacro-saintes qu'on les tiennent, non-seulement outragent la morale, mais conspirent contre la grandeur nationale.

On ne peut nier, d'autre part, que nos lois militaires nouvelles, que nous n'incriminons pas puisqu'elles sont nécessaires, ne portent aussi à la dépopulation. Plus le contingent annuel augmente, plus grand est le retard apporté aux mariages. Ce ne sont plus seulement les recrues de l'armée active qui sont soustraites pendant plusieurs années à la vie de famille, mais les réservistes eux-mêmes, avec leurs vingt-huit jours de service par an, voient peser sur eux des charges nouvelles qui, s'ils ont femme et enfants et pas de fortune, sont écrasantes. Nous ne serions pas étonné que la diminution du nombre des mariages de ces dernières années ne tint en grande partie à l'application, qui est encore récente, des lois sur le service obligatoire et aux exercices imposés aux réservistes.

La raison principale, toutefois, de la stagnation de notre population, c'est la vanité bourgeoise de maintenir ou d'élever son rang uniquement par l'épargne et par un modeste travail. Il est beau de faire des économies, d'acquérir du bien-être, de laisser à ses enfants une position supérieure à la sienne propre ; cela est beau ou du moins cela est bon. Mais ce qui vaudrait bien mieux encore, ce serait d'avoir un peu plus d'esprit d'initiative, d'audace, même d'aventure. La population française manque d'horizon ; rien ne développe son énergie et ne suscite ses qualités : peu de colonies, peu de commerce extérieur direct, peu de voyages au dehors ; dans toutes les branches d'industries une protection qui étiole les facultés. Il faut donner de l'air à la population française, la soustraire à ce régime énervant, lui enlever

une à une, par des gradations mesurées, toute prétendue protection commerciale qui l'énerve; il faut la vivifier par la concurrence. Voilà pourquoi encore nous combattons toujours ici cette doctrine stupéfiante et léthargique du protectionnisme. On s'inquiète beaucoup, à la Chambre, de ce qu'on appelle la *dépécoration*; il y a quelque chose de plus grave, c'est la dépopulation.

PAUL LEROY-BEAULIEU.